



# « CHAMPIONNAT DE NOUVELLE-CALEDONIE 2022 de Contre-La-Montre Individuel de cyclisme sur ROUTE »

## Règlement de l'épreuve

### Article 1 – Description de l'épreuve

Le Comité Régional de Cyclisme organise son championnat régional du Contre-la-Montre individuel de cyclisme sur route de la saison 2022. L'épreuve se déroulera sur la ROUTE PROVINCIALE 3 (Route de Yaté), le dimanche 21 Aout 2022 de 8h30 à 10h30.

### Article 2 – Les parcours

#### Parcours des Minimes :

Départ et Arrivée sur la RP3 à 300 mètres après l'entrée du camping du bois du sud.  
Direction barrage de Yaté, demi-tour après 4 Km sur le trajet aller.  
Arrivée au même endroit que la ligne de départ.

#### **Distance 8 Km**

1<sup>er</sup> Départ Minimes => 8H30 puis toutes les minutes.

#### Parcours des Cadets, Juniors, Seniors, Masters et Féminines :

Départ et Arrivée sur la RP3 à 300 mètres après l'entrée du camping du bois du sud.  
Direction barrage de Yaté, demi-tour après 7 Km sur le trajet aller.  
Arrivée au même endroit que la ligne de départ.

#### **Distance 14 Km**

1<sup>er</sup> Départ => 9H00 puis toutes les minutes.

L'émargement des coureurs se fera à partir de 8h15 sur la ligne de départ.

Les ordres de départ seront publiés le vendredi 19 aout.

### Article 3 – Catégories et classements

Cette épreuve est ouverte uniquement aux licenciés FFC :

- 3<sup>ème</sup> catégorie, Pass'Cyclisme Open, Pass'Cyclisme, Juniors, Cadets, Minimes.

Seront désignés, Champion 2022 de Nouvelle-Calédonie du contre-la-montre individuel de cyclisme sur route, les vainqueurs suivants :

- 1<sup>er</sup> garçon Minime, 1<sup>ère</sup> fille Minime.
- 1<sup>er</sup> garçon Cadet, 1<sup>ère</sup> fille Cadet.
- 1<sup>er</sup> garçon Junior, 1<sup>ère</sup> fille Junior.
- 1<sup>ère</sup> Dame Sénior, 1<sup>er</sup> Homme Sénior.
- 1<sup>er</sup> Homme Master 1, 1<sup>ère</sup> Dame Master 1.
- 1<sup>er</sup> Homme Master 2, 1<sup>ère</sup> Dame Master 2.
- 1<sup>er</sup> Homme Master 3, 1<sup>ère</sup> Dame Master 3.

**Pour être déclaré « champion » ou « championne » il faut à minima 3 coureurs de la catégorie classés à l'arrivée.**

#### *Article 4 – Protocole de remise des prix*

La cérémonie protocolaire se déroulera au camping du bois du sud, ce qui permettra aux véhicules de stationner et d'être isolé de la circulation de la RP.

#### *Article 5 – Procédure d'inscription*

Sur [inlive.nc](http://inlive.nc). Fermeture des inscriptions **mercredi 18 aout à minuit**.

#### *Article 6 – Autres points de règlement*

L'épreuve est faite sous l'égide du Comité Régional de Nouvelle-Calédonie, entité de la Fédération Française de Cyclisme. La réglementation fédérale s'applique sur cette épreuve sauf point de règlement spécifique présent dans ce règlement particulier.

Pour les catégories Minime et Cadet, seuls sont autorisés les vélos traditionnels avec roues à rayons et le casque route habituel (réglementation FFC).

Dès le départ du premier coureur, plus aucun coureur ne devra être présent sur le circuit.

Les véhicules d'assistances qui suivent les coureurs pendant la course devront se faire connaître auprès de la direction de course, et les conducteurs et assistants devront disposer d'une licence FFC pour être habilité à suivre leurs coureurs. La licence journée reste possible pour les personnes ne souhaitant pas prendre de licence annuelle.

#### *Article 7 – Tarifs inscription*

Pour les mineurs : Gratuit ;

Pour les adultes licenciés FFC : 1.000 F CFP ;

#### *Article 8 – Contact CRCNC*

Secrétariat du Comité Régional de Cyclisme, sis au vélodrome de Magenta (Rue Herzog).

Horaire d'ouverture : 11h à 16h du mardi au jeudi.

Tel : 27.30.99 ; email : [contact@crc.nc](mailto:contact@crc.nc)